cultivateurs doivent tenir leurs représentants responsables et le Gouvernement doit être tenu responsable par ces derniers, en sorte que le Gouvernement ne saurait dégager sa responsabilité du fait qu'il choisit un corps d'hommes et qu'il leur dit comme dans ce cas-ci: allez et accom-

plissez votre mission.

Il va sans dire que le Gouvernement est responsable. Mais au point de vue du gros bon sens, mon honorable ami croitil que les quatorze, seize ou dix-huit membres du Gouvernement du jour ou de n'importe quel gouvernement qui pourrait prendre les rênes du pouvoir à Ottawa, sont les gens aptes à décider et à faire exécuter, autour de la table du conseil, un polit que comme celle que nous avons l'intention d'inaugurer? Les questions les plus abstraites sont soumises à l'étude du cabinet.

Les problèmes les plus difficiles doivent être étudiés constamment par des hommes qui les comprennent, qui sont disposés à accomplir la tâche qu'exige leur solution et qui savent comment s'y prendre pour arriver à cette fin. En conséquence, dès que le Gouvernement aborda l'étude de ce problème, il se rendit compte aussitôt qu'il était impossible pour les membres du cabinet de siéger autour de la table du conseil et de décider ces questions tout en se tenant au jour le jour et d'heure en heure au courant des renseignements de nature à leur permettre d'agir avec sagesse et justice.

Le Gouvernement a donc fait pour le mieux dans les circonstances. Il a choisi un corps d'hommes qui, à son avis possèdent les connaissances, l'honnêteté et le probité pour les charger de l'accomplissement de cette tâche. Quelle matière à protestation aurait mon honorable ami s'il parvenait à m'arracher l'aveu que les membres de cette commission n'ont pas le droit de fixer aucuns prix ni de prendre aucunes mesures sans avoir obtenu au préalable l'assentiment du Gouvernement. Or, en cent occasions différentes, mon honorable ami a proclamé en cette enceinte qu'il ne repose pas la moindre confiance dans le Gouvernement du jour ou dans aucun des membres qui composent le cabinet. Suivant lui le Gouvernement serait prêt à jouer le pays, à jouer le parti libéral en un mot à faire n'importe quoi au monde pour l'emporter sur la pauvre opposition qui est cernée de toutes parts.

L'hon. M. OLIVER: Les déclarations de mon honorable ami sont absolument lucides.

[Le très hon. sir George Foster.]

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Quelle magnifique occasion s'offrirait à mon honorable ami d'attaquer le Gouvernement si nous avions lié les mains au xmembres de la commission en leur disant: Avant de tirer un seul fil, vous devez venir nous consulter à Ottawa afin de savoir si oui ou non vous devez le faire; il y a là un homme du nom de Frank Oliver; roulez-le en lui enlevant son grain d'une manière ou d'une autre. Voilà quelle devrait être la si nous avions lié les mains aux membres conduite du Gouvernement conformément à la mauvaise opinion qu'entretient mon honorable ami de ceux qui en font partie.

Mais il nous a mal jugés. Nous voulons que le grain de mon honorable ami soit traité sur le même pied que celui de tout autre citoyen du pays. Voilà pourquoi nous avons nommé des commissaires, qui ont mission d'accomplir cette besogne sans craindre la moindre intervention de notre

part.

Si leurs actes sont de nature à causer du scandale ou à faire du mal au pays, nous nous sommes réservés le droit de couper les fils et leurs pouvoirs prendront incessamment.

Voilà qui devrait être de nature à satisfaire mon honorable ami. Certes, je crois que mes explications le satisfont, mais il ne voudra jamais l'admettre.

L'hon. M. OLIVER: Je suis satisfait de voir le ministre abandonner définitivement l'attitude qu'il avait prise au début de ce débat. On nous donne maintenant à entendre que le Gouvernement assume la responsabilité des actes qu'accomplira la commission des grains.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Aije jamais soutenu le contraire?

L'hon. M. OLIVER: D'après les observations qu'a faites mon honorable ami en prenant la parole, j'avais compris autrement.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: S'il en est ainsi, je me suis mal exprimé, voilà tout.

L'hon. M. OLIVER: C'est donc parce que j'ai mal saisi le sens des observations de mon honorable ami que j'ai pris inutilement le temps de la Chambre afin d'obtenir les explications lucides que nous venous d'entendre. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance qu'il y a de savoir formellement à quoi nous en tenir sur cette question. Cette commission peut